

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008057

Signataire : MG/MD

OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration de l'association de placement et d'aide pour jeunes handicapés d'Aubervilliers (A.P.A.J.H.A.)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'Association de Placement et d'Aide pour Jeunes Handicapés d'Aubervilliers et notamment l'article 9,

A la majorité des membres du conseil, Mme DESCAMPS du groupe "Union du nouvel Aubervilliers" s'étant abstenue et les membres du groupe "Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre. Bernard VINCENT étant absent,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne les 5 représentants au conseil municipal pour siéger au Conseil d'Administration de l'Association de Placement et d'Aide pour Jeunes Handicapés d'Aubervilliers (A.P.A.J.H.A) :

- Sylvain ROS
- Véronique HAMMACHE
- Evelyne YONNET
- Mounia HARKATI
- Laurence GRARE

Le maire ou son représentant étant membre de droit.

Le Maire